

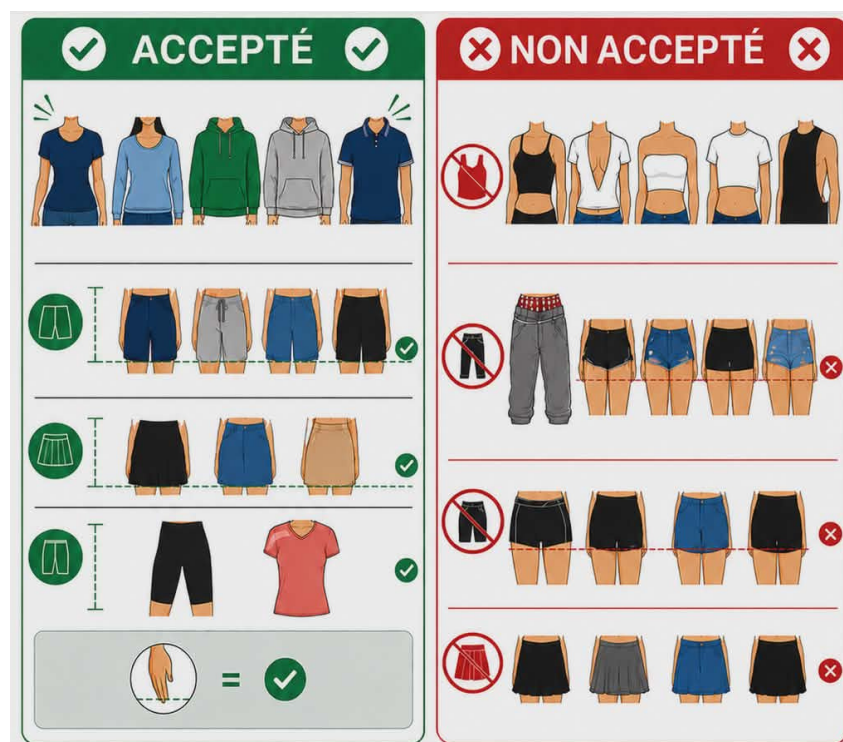
Code vestimentaire

Le principe du code vestimentaire

L'élève doit porter des vêtements adéquats à un milieu d'éducation, qui est son lieu de travail, et qui respectent son intégrité physique. Les élèves doivent développer leur jugement afin de choisir des vêtements qui doivent être en harmonie avec l'activité ou le lieu de fréquentation.

Précisions en lien avec le code vestimentaire

- Les sous-vêtements doivent être entièrement couverts par les vêtements
- Les vêtements du haut et du bas doivent se rejoindre ou se superposer
- Les chandails doivent avoir des manches et un col près du cou
- Les shorts, jupes et les robes doivent arriver à la mi-cuisse ou au bout des doigts
- Les vêtements ne doivent pas être transparents
- Tous les vêtements ayant des propos à caractère haineux ou discriminatoires sont interdits



Vêtements spécifiques

T-Shirt de l'école obligatoire en éducation physique et en danse.

Souliers fermés et lunettes obligatoire en laboratoire de sciences.

Accessoires interdits à l'intérieur

Casquettes, tuques, capuchon sur la tête et manteaux.

Sacs : Tous types de sacs doivent rester dans le casier métallique